

COMMUNIQUÉ DE PRESSE

De **Francis CHOUAT**

Maire d'Évry

Président de la Communauté

d'Agglomération Grand Paris Sud

Seine-Essonnes-Sénart

Évry, le 8 février 2018



CONCERTATION SUR LES RYTHMES SCOLAIRES : VERS UNE NOUVELLE ORGANISATION

Francis Chouat, Maire d'Évry - Président de la Communauté d'Agglomération Grand Paris Sud, Seine-Essonnes-Sénart, souhaite informer les Évryens **des résultats de la concertation sur les rythmes scolaires**.

Depuis octobre 2017, avec les maires-adjoints Danielle Valero et Jacques Longuet, la Ville d'Évry a organisé des réunions publiques, des rencontres avec les parents d'élèves, les professionnels de l'Éducation nationale et les agents municipaux concernés, pour échanger sur les rythmes de l'enfant, enrichir la réflexion et permettre à chacun d'avoir un avis éclairé sur l'organisation de la semaine scolaire. Un nouveau temps de dialogue s'est déroulé ce mois de janvier, avec la diffusion d'un questionnaire élaboré par un groupe de travail associant tous les partenaires.

Remis à l'ensemble des parents, des enseignants et du personnel municipal concernés, **3311 questionnaires ont été recueillis, soit une participation de près de 62%**. Nous nous félicitons de l'intérêt que cette concertation a suscité et qui donne à son résultat une légitimité incontestable.

Parmi les hypothèses d'organisation scolaire proposées pour la rentrée de septembre 2018 :

- L'hypothèse 4, organisant **la semaine sur 4 jours a été préférée par 58,2% des répondants**.

HYPOTHÈSE 4



Semaine de quatre jours.

LUNDI	8h30 à 11h45 et 14h à 16h45
MARDI	8h30 à 11h45 et 14h à 16h45
JEUDI	8h30 à 11h45 et 14h à 16h45
VENDREDI	8h30 à 11h45 et 14h à 16h45

- l'hypothèse 1, correspondant à la semaine scolaire actuelle, a recueilli 24 % d'avis favorables
- l'hypothèse 3, correspondant à la semaine avec activités périscolaires le jeudi après-midi, a recueilli 11,9%
- l'hypothèse 2, correspondant à la semaine de quatre jours et demi avec le samedi matin, a recueilli 5,9 %

Ce choix majoritaire d'une organisation du temps scolaire sur 4 jours, bien qu'impliquant des journées plus longues pour les enfants, sera, comme l'équipe municipale s'y était engagée, suivi par la Ville d'Évry au sein des Conseils d'École et auprès du Directeur Académique de l'Éducation nationale, qui entérinera en mars l'organisation scolaire appliquée à la rentrée de septembre 2018. D'ici là, nous retravaillerons l'offre municipale périscolaire.

Dans le cadre de cette nouvelle organisation, la Ville conservera toujours la même exigence en matière d'éducation : « *Notre seul souci restera l'intérêt de l'enfant, son bien-être, son épanouissement et le meilleur apprentissage possible afin de contribuer à réduire les inégalités dont on sait que beaucoup s'accroissent à l'école* », a réaffirmé Francis Chouat.

CONTACT

Amélie Njaboum

Chargée médias / multimédia

Tél : 01 60 91 60 25 - evry.fr

REJOIGNEZ-NOUS



TÉLÉCHARGEZ L'APPLICATION

